

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2021

Avis est par la présente donné que le budget de la municipalité pour l'année 2021 sera présenté pour adoption lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 14 décembre 2020, à 18h30.

En raison des circonstances exceptionnelles dues à l'actuelle pandémie de Covid-19, cette séance se tiendra à huis clos. Cependant, elle sera enregistrée et accessible dès le lendemain sur le site web de la municipalité.

Les citoyens souhaitant poser des questions concernant le budget 2021 sont invités à le faire par courriel à l'adresse dg@st-majorique.ca, et ce, avant le 13 décembre 2020.

Saint-Majorique-de-Grantham, donné ce 25e jour du mois de novembre 2020.



Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière